

Société

L'IVG : LA CONSCIENCE DES FEMMES... ET DES MÉDECINS !

Michel Debout

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) est désormais une liberté garantie par la Constitution. Pourtant, des insuffisances au niveau de son application persistent et beaucoup reste à faire pour la traduire dans les faits. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, Michel Debout, professeur émérite de médecine légale et de droit de la santé, membre fondateur et trésorier de la Fondation Jean-Jaurès et instigateur du Manifeste des 331 médecins publié le 3 février 1973 revendiquant avoir pratiqué des avortements malgré l'interdiction de la loi, revient sur cette complexité et apporte des propositions pour y remédier.